

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



<u>Réunion du :</u>	<u>Samedi 10 juin 2023 à Limoges – Stade de Beaublanc</u>
<u>Présidence :</u>	Timothée JOHNSON
<u>Présents (élus) :</u>	Mmes BERSOUX Isabelle - ABOT Nicole - NOIR Christelle MM. ARNAUD Tristan - COUTURAUD Fabrice - DUCLOS Grégoire - DUCLOVEL Grégory - FALL Angelo Tuan GANDOIS Mathieu - JOUANIE Didier - MELLONI Boris – NOUAUD Pierre – - PROUT Jean-Pierre - SISSAOUI Mounir. M. LADRAT Bernard (Président d'Honneur). <u>Excusés :</u> MM. PARTHONNAUD Christian (en mission F.F.F.) - VINCENT Dominique.
<u>Commission de Surveillance des Opérations Electorales :</u>	Jean-Claude THOMAS (Président) Mme Lisette MAGUER - MM. Kilian AUTIER - DESBORDES Didier – MISTOIH Camaridine
<u>Excuses :</u>	
<u>Personnalités invitées :</u>	M. Emile Roger LOMBERTIE – Maire de Limoges représenté par Madame Sylvie ROZETTE M. Thierry MIGUEL, Vice-Président du Conseil Départemental Mme Cherifa TLEMSANI - M. Stéphane OSTROWSKI (conseillers départementaux) MM. Jean-Paul DURET et Jean-Paul MARIAUD (représentants du CDOS) <u>Excusés :</u> M. Jean-Claude LEBLOIS (Président du Conseil Départemental) M. François MARCELAUD, Président du C.D.O.S. M. Said ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine M. David WAILLIEZ, Vice-Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



<u>Clubs présents (86) :</u>	A.S AIXE SUR VIENNE, A.S AMBAZAC, AVENIR NORD FOOT 87, U.S AUREIL/EYJEAUX, AZAT LE RIS, U.S BEAUNE LES MINES, BELLAC/BERNEUIL/ST JUNIEN LES COMBES, DIABLES BLEUS BERSAC, U.S BESSINES/MORTEROLLES, A.S BONNAC LA COTE, F.C BOISSEUIL, A.S BOSMIE, AS BUJALEUF, F.C CHAILLAC/SAILLAT, CHAMPAGNAC LA RIVIERE, AS CHAMPNETERY, A.S CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER , F.C CIEUX VAULRY, U.S.A COMPREIGNAC, U.S.A CONDAT SUR VIENNE, U.S.E.COUZEIX/CHAPTELAT, LA CROISILLE/LINARDS, AS EYMOUTIERS, U.S LES FEUILLARDIERS, C.S FEYTIAT, A.S FOLLES, FCCL, FRATERNELLE FOOT, ESP. LA GENEYTOUSE, J.A ISLE, LIMOGES AMICALE FRANCO PORTUGAISE, ASPPT LIMOGES, LIMOGES ALOUETTE FCRG, LIMOGES FC BEAUBREUIL, LIMOGES FOOTBALL, LIMOGES JS LAFARGE, LIMOGES LANDOUGE FOOT, LIMOGES ELAN SPORTIF, AURENCHEM/ROUSSILLON, US LA BASTIDE, FC MAYOTTE, C.A.P.O LIMOGES, FC VIGENAL, AC TURQUE, U.S LA JONCHERE ST MAURICE, LES AMIS DE MAGNAC LAVAL, LA MEYZE C.S.L., MOISSANNES, U.S NANTIAT, A.S NEXON, A.S NIEUL, ES NOUIC/MEZIERES, F.C OCCITANE, U.S ORADOUR SUR GLANE, F.C CORADOUR/VAYRES,S.A LE PALAIS SUR VIENNE, A.S PANAZOL, U.S PEYRAT DE BELLAC, FOOT SUD 87, C.A RILHAC RANCON, OC ROCHECHOUART, U.S LA ROCHE L'ABEILLE, LES ÉPIS DE ROYERES, F.C 2 VALLEES, ST BONNET DE BELLAC, F.C ST BRICE, ST GEORGES LES LANDES, A.S ST HILAIRE LES PLACES, A.S ST JOUVENT, A.S ST JUNIEN, A.S ST JUST LE MARTEL, U.S ST LEONARD DE NOBLAT, F.C ST PRIEST S/AIXE, R.S.C ST PRIEST TAURION, FC ST SORNIN LEULAC, C.A ST VICTURNIEN, F.C PAYS AREDIEN, FC SAUVIAT, S.C SEREILHAC, U.S SOLIGNAC, ES SUSSAC, E. VAL DE VIENNE, U.S VAYRES , SC VERNEUIL SUR VIENNE, U.S VEYRAC LEGRAND FOOT LOISIRS.
<u>Clubs absents (7) :</u>	U.S LE DORAT, US DROUX, A .S FROMENTAL, A.S LUSSAC LES EGLISES, CS PEYRILHAC, FC ST MAURICE LES BROUSSES, AC KURDES LIMOGES.
<u>Personnel administratif :</u>	Mme PALAND Chantal – M. LAFORET Mikael.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



I- Quorum (Jean-Claude THOMAS- Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales) :

82 clubs (soit 88,17 %) sont inscrits et représentent 404 voix (91,40%)

4 clubs ont émarginé après la clôture.

Le quorum est donc atteint aussi bien pour l'Assemblée Générale Ordinaire que pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

II- Ouverture du Président

-Le Président demande à l'assemblée de se lever pour observer une minute de silence à l'attention de tous les disparus cette saison.

Une pensée particulière à Daniel PUYGRENIER, membre élu du comité de direction.

ALLOCUTION :

« Bonjour à toutes et à tous,

Monsieur le Maire,

Monsieur le Vice-Président du conseil départemental

Monsieur le Vice-Président du comité départemental olympique et sportif

Monsieur le Vice-Président de la Ligue de football nouvelle Aquitaine

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs de football de la Haute-Vienne

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs de football de la Haute-Vienne

Chers amis,

Nous allons aborder la dernière année du mandat que vous nous avez confié en 2021. Cette assemblée générale 2023, j'ai envie de la placer sous le signe du renouveau.

Renouveau car nous avons pu enfin vivre une année pleine au niveau des compétitions sans aucun protocole sanitaire.

Renouveau à l'image de la journée d'aujourd'hui entièrement consacrée à fêter le football haut-viennois pour mettre à l'honneur le football des débutants à travers la fête des débutants, un des moments forts de la saison, le football des séniors qui nous offrira ce soir une finale pleine de promesse entre l'AS PANAZOL et la JA ISLE sans oublier le football féminin qui est une priorité pour le district. La



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC

finale à 8 de cet après-midi entre l'US VEYRAC et l'OCCITANE FC ne doit pas nous faire oublier que nous avons encore beaucoup de combats à mener ensemble pour le développement de cette pratique essentielle dans notre département car certaines décisions inadaptées à nos réalités locales sont prises au niveau régional voire national sans aucune concertation.

Renouveau également à l'image de cette initiative phare qu'est la création par le district du fonds d'aide aux petits équipements (FAPE) qui a permis en 2 ans à plus de 66 de nos clubs dont la plupart ruraux de s'équiper en buts amovibles, en peinture, plifix, filets de but, ballons, matériel d'entraînement, matériel pédagogique, traceuse de terrain, gourde, en poteau de corner, en piquet de slalom, guirlande électrique, en bancs de touches, etc.

Renouveau aussi avec la création d'un poste de chargé de développement en arbitrage dont la mission essentielle est d'accompagner tous les clubs dans les opérations de recrutement et de fidélisation des arbitres pour leur éviter d'être en infraction à l'égard du statut de l'arbitrage. En mettant en œuvre la politique de réforme définie par le district, il a permis de donner une nouvelle orientation à notre arbitrage.

Renouveau enfin avec la mise en œuvre de notre plan de développement technique axé sur la qualité, la proximité et la formation. L'équipe technique départementale a été renforcée par l'arrivée d'un CTD PPF et la recomposition de la commission technique dont la présidence est désormais assurée par un vice-président du district avec 2 points essentiels : la multiplication des détections-sélections pour donner sa chance à un nombre important de jeunes joueurs sur le territoire et la formation des éducateurs pour les faire monter en compétence.

Toutes ces réalisations ont eu comme vertu d'apporter une motivation supplémentaire pour relancer la machine et reprendre le fil d'une histoire qui a connu bien des avatars ces dernières années.

La dernière année qui nous reste pour boucler le mandat, sera consacrée à finaliser nos engagements qui étaient le résultat de vos besoins et de vos souhaits et qui se résument en 3 points : un district au service de tous les clubs, une politique départementale sportive de qualité et de proximité et une consolidation financière pour dégager des marges de manœuvres. Ces 3 axes ont été déclinés en 30 actions dont la majorité a déjà été mise en œuvre au cours des 26 derniers mois mais qu'il nous faut relancer dans leur globalité. Nous nous y emploierons dès le début de la saison prochaine afin que chaque élu trouve sa place dans la démarche et puisse y apporter sa contribution.

Ce sera notamment l'objet d'un séminaire de rentrée des élus du comité de direction qui sera organisé le 26 août prochain où la présence de tous serait énormément appréciée.

Au-delà des missions régaliennes qui incombent à chaque district : organisation des compétitions, discipline, formations, etc, d'autres actions viendront dynamiser le football en Haute-Vienne notamment au niveau du développement des nouvelles pratiques qui sera un enjeu majeur visant à permettre à toutes et à tous de jouer partout.

Nous mettrons le cap sur plusieurs priorités la saison prochaine :

La valorisation du bénévolat, le foot animation, le football des jeunes (cycle du calendrier calé sur le rythme scolaire), le foot féminin, l'arbitrage, la technique, la formation des éducateurs et des bénévoles.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC

Toutes ces perspectives me rendent résolument optimiste pour les prochaines saisons dans notre capacité à dynamiser nos actions autour de la pratique du football et des valeurs qu'il véhicule.

Loin du fracas du foot spectacle, et surtout dans un souci qui anime l'équipe de salariés et d'élus que j'ai l'immense bonheur de piloter, la loyauté, la sincérité et la transparence envers nos clubs. Un district de service tourné vers les clubs, tel est l'objectif permanent assigné à tous.

Avant de clôturer ces propos d'ouverture, je souhaiterais adresser tous mes sincères remerciements à tous les salariés tous les membres de commission, tous les élus pour l'énergie déployée quotidiennement et la qualité du service rendu.

En guise de conclusion, je souhaite vous adresser à vous présidentes, présidents, dirigeantes, dirigeants, bénévoles, investis dans vos clubs du lundi au dimanche, confrontés à tous les soucis de notre société, dans la gestion et l'animation de vos clubs, mes plus sincères remerciements, pour l'action que vous réalisez et tout le travail que vous accomplissez, pour faire de notre sport la plus belle école de la vie.

Vive le football départemental !

Vive les clubs de la Haute-Vienne ! »

Timothée JOHNSON, Président du District, déclare l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire d'Été du 10 juin 2023 ouverte. La parole est donnée à Mounir SISSAOUI, secrétaire général.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Financière et Extraordinaire du 14 octobre 2022 – Parution sur le site du district le 14 octobre 2022 :

VOTE N° 1					
Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Financière et Extraordinaire du 14 octobre 2022 - Parution sur le site le 14 octobre 2022					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	76	384	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
375	9	20	97,66%	2,34%	N/A

Ce procès-verbal est adopté à la majorité.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Rapport moral :

« Fort de ses 12 481 licenciés (ées), le District de Football a mené ses missions et sa politique de développement et de structuration du football départemental à l'attention des clubs, au travers de ses commissions.

Le dispositif FAPE : 36 clubs ont bénéficié du dispositif mis en place par le District pour venir en aide aux clubs afin de les aider financièrement (12 828 €) à l'achat de petits équipements. Ce dispositif sera renouvelé la saison prochaine.

DOTATIONS :

44 clubs ont bénéficié des dotations U11 ;

Les sections sportives des collèges André MAUROIS, Anatole France et du Lycée Raoul Dautry ont également reçu des dotations dans le cadre des partenariats pour ainsi contribuer au développement du football en milieu scolaire.

Les écoles ont reçu, en début de saison, des dotations dans le cadre de l'opération « Foot à l'Ecole ». Ce dispositif se décline sur un axe sportif et sur un axe culturel attaché à un thème sur l' à un thème sur l'écologie et le sport.

8 écoles ont été distinguées à cette occasion.

La Journée Féminine :

Pour la 2^{ème} année, le district a mis en place cette journée dédiée aux Féminines avec la partie sportive »s sur le terrain de ST VICTURNIEN et la partie festive sur la commune de ST BRICE. Le rendez-vous est donné en 2024.

Opération 100 dirigeantes

Cette opération vise à rassembler et valoriser les femmes bénévoles.

Une prochaine réunion est prévue fin juin.

Les réunions de secteurs :

Il a été tout d'abord identifié par l'équipe dirigeante des secteurs géographiques, l'objectif étant la proximité avec les clubs.

11 réunions, très appréciées par l'ensemble des clubs, ont permis d'échanger, de s'écouter, de répondre à des questions et de trouver et proposer des solutions sur les problématiques des uns et des autres entre les clubs et les membres du district.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC

But éclair :

Pour les trois périodes définies, la dernière allant jusqu'au 10 avril (avant la finale de la Coupe de France), l' AS AMBAZAC, les Espoirs LA GENEYTOUSE et l'US ST LEONARD DE NOBLAT ont été récompensés via les partenaires qui participent à cette opération.

Pour ce dernier club, le buteur a pu assister à la Finale de la Coupe de France.

Recrutement d'un chargé en développement de l'arbitrage :

Recruté en novembre 2022, Ergun YAZAR, arbitre Fédéral (qui a mis fin à sa carrière cette année) avait en charge d'impulser une dynamique pour le recrutement, la fidélisation et la promotion de l'arbitrage.

Le secrétaire général remercie Ergun YAZAR pour son travail accompli.

RAPPORT D'ACTIVITES

Commission Féminines – Féminisation – Développement du Foot Féminin :

Entre l'organisation et la gestion des différents championnats et plateaux, les intempéries, les arrêtés municipaux et des reports divers, les membres de la commission et sa Présidente ont pu mener à bon port les différentes échéances.

La commission a géré les compétitions Interdistrict à 11, à 8 D1 et D2.

La commission a collaboré avec le District de la Corrèze, gestionnaire des championnats U14 – U17 à 11 et à 8.

La commission a aussi organisé 4 secteurs concernant les écoles de Foot Féminines (U7, U9, U11).

Deux rendez-vous ont eu lieu en janvier pour le futsal féminin (Seniors et jeunes).

Il a été consacré un budget de 7 830 € à la gratuité des licences dirigeantes.

Commission des compétitions Jeunes :

La commission des compétitions de jeunes (U19- U17 - U15) a mené dans les meilleures conditions ces rencontres.

Mise en place d'un Critérium à 8 permettant à 5 clubs de s'inscrire. Il sera renouvelé la saison prochaine.

Mise en place du carton vert qui est un dispositif fédéral mettant en valeur le bon comportement des joueurs sur le terrain. Il sera renouvelé pour la saison 23/24.

Mounir SISSAOUI remercie Guilhem LIOBET, Président de la commission des compétitions jeunes ainsi qu'à l'ensemble des membres pour le travail accompli.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



Foot Animation :

Les membres de la commission et son Président ont mis tout en œuvre pour organiser des plateaux U7, U7, U8, U9, U10 et U11.

U7 : 45 clubs engagés constituant 98 équipes.

U9 : 49 clubs engagés constituant 135 équipes.

U11 : 47 clubs engagés constituant 84 équipes.

U13 : 35 clubs engagés constituant 66 équipes.

Le secrétaire général souligne la bonne organisation des plateaux des clubs recevant.

Mounir SISSAOUI remercie Bernard COUDERT, Président de la commission des compétitions Foot Animation ainsi qu'à l'ensemble des membres pour le travail accompli.

Commission des compétitions Seniors :

77 rencontres sont organisées au mieux chaque week-end malgré les intempéries, matches en retard ou à rejouer.

Néanmoins, la refonte des championnats décidée par la F.F.F. impacte bien sûr les championnats Ligue mais aussi les Districts. Cette refonte va assurément relever de niveau les championnats Ligue mais aussi districts.

Mounir SISSAOUI remercie les clubs de leur collaboration pour trouver des solutions de repli et/ou de reprogrammation des rencontres.

Il remercie les membres bénévoles, de la commission des compétitions seniors, réunie chaque semaine, du travail fourni tout au long de la saison

Technique et Labellisation :

Plusieurs sessions de formations et de certifications se sont déroulées à l'attention des éducateurs (trices) des clubs.

Pour la D1 et D2, le règlement prévoit la formation des éducateurs des clubs. Ceci étant très important pour les clubs qui sont aux portes de la Ligue pour être ainsi en conformité avec les règlements.

Pour la saison 22/23 :

- 3 clubs ont été éligibles au Label Jeunes F.F.F. : dans l'attente de la décision de la F.F.F.
- 2 dossiers Label Féminins F.F.F. sont à l'étude.

Détections et sélections :

Sous la houlette de Thierry ALEXER, Conseiller Technique PPF, il a été mis en place plusieurs rassemblements.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



- La sélection U13 F U14 F limousine, composée de 6 filles du FCCORADOUR SUR VAYRES ont terminé à la 1^{ère} place.
- La sélection U14 G. a terminé à la 1^{ère} place des interdistricts.

Félicitations aux deux sélections.

- Détection U13 G. pour l'entrée aux Pôles Espoirs de Talence et de CHATEAUROUX.
- 66 rassemblements ont pu être organisés avec la participation de 350 joueurs (euses) sur les catégories U12 G et F. à U14 G. et F.

12 joueurs U15 (87) ont été sélectionnés pour participer à la sélection U15 Limousin.

A souligner le gros travail de la commission technique et de son Président.

Arbitrage :

- 4 formations initiales d'arbitres ont été dispensées.
- 54 nouveaux arbitres formés. (C.D.P.A.)
- 194 arbitres en activité (+26)

La commission départementale a assuré ses missions à l'attention des arbitres par la dispense des cours et du suivi des arbitres par les accompagnements et observations.

A souligner la réforme F.F.F. sur le nombre d'arbitres par club.

Pour la Haute-Vienne, baisse significative des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage. Cette dernière commission se réunira prochainement pour faire le point sur la saison écoulée.

Juridique :

16 dossiers en instruction pour faits graves (70 % seniors)

La commission d'appel a été sollicitée à 21 reprises

La commission Litiges et Contentieux a été saisie 31 fois (évocations (joueurs suspendus).

Remerciements à Philippe RAMEAUX, Président de la commission Litiges et Contentieux, pour sa réactivité sur les derniers dossiers en raison des échéances surtout en coupes.

Terrains et Infrastructures :

178 terrains (sur 251) ont été homologués par la commission pour la pratique en compétitions.

Rappel de la classification :

D1 : terrain classifié T5

D2 : terrain classifié T6

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



D3 : terrain classifié T6 et T7.

Après les terrains de LA BASTIDE et BEAUBLANC, la ville de Limoges va disposer d'ici le début de la saison prochaine d'un troisième terrain synthétique sur le site du VIGENAL.

Football diversifié :

3 disciplines diversifiées ont pu se mettre en place grâce au concours de clubs supports :

AS Ambazac a organisé sous la houlette du District un tournoi E-FOOT et a vu 2 joueurs Haut-Viennois participé au tour régional.

LIMOGES FOOT a fait la promotion du Football en marchant en organisant une manifestation réunissant plusieurs équipes.

LIMOGES LANDOUGE FOOT a participé et a organisé des manifestations dans le cadre du Foot Adapté.

Grand Merci à ces clubs pour leur contribution.

Statuts et Règlements :

La commission Statuts et Règlements permet de garantir et de participer, au travers son règlement, à la structuration des clubs.

Aucun club D1 D2 en infraction sportivement et financièrement concernant le statut des éducateurs et/ou de Jeunes.

Il est indispensable que les clubs disposent d'éducateurs diplômés notamment pour les clubs accédant en Ligue (retrait de points).

Commission Médicale :

Dr MELLONI est très réactif concernant le retour des dossiers médicaux arbitres ce qui permet d'officier très rapidement après validation des dossiers.

Communication Partenariat :

Pierre NOUAUD, Président de la commission, a effectué un excellent travail sur la préparation de l'assemblée générale.

Mounir SISSAOUI le remercie vivement pour ce travail de présentation et remercie l'ensemble des membres bénévoles des commissions qui œuvrent au profit des clubs.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



Commission De Surveillance des Opérations Electorales :

Mounir SISSAOUI remercie Jean-Claude THOMAS, Président de la CDSOE pour le travail effectué par sa commission pour l'assemblée générale.

VOTE N° 2					
Approbation du rapport moral - Saison 2022 / 2023					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	78	390	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
379	11	11	97,18%	2,82%	N/A

Le rapport moral est adopté à la majorité.

Budget prévisionnel – Saison 2023 / 2024 (Grégoire DUCLOS) :

Grégoire DUCLOS, Trésorier, présente le budget prévisionnel ambitieux et volontaire pour la saison 2023 / 2024.

Recettes

Le budget est équilibré à 466 000 € soit une augmentation substantielle de 15 %.

Cette augmentation s'explique par la volonté du district d'augmenter le nombre de partenariats privés pour ainsi investir davantage et créer d'actions nouvelles et d'évènements nouveaux dans le but de développer le football et atteindre les objectifs fixés par le comité de direction au service des clubs.

Dépenses

Elles sont équilibrées à 466 000 €.

Augmentation des services extérieurs.

Les charges du personnel ont augmenté dûes au recrutement d'un salarié, chargé de développement en arbitrage (54 %) et deux primes d'ancienneté qui ont été versées conformément à la convention collective, l'objectif est d'arriver à un budget où le cout de charges du personnel n'excèdent pas plus de 50 % des dépenses.

La majorité de l'investissement du budget et de la trésorerie va vers les clubs et le Football en Haute-Vienne.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGE – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



Au niveau des engagements, baisse du coût de 2,5 % conformément aux engagements pris par le comité de direction.

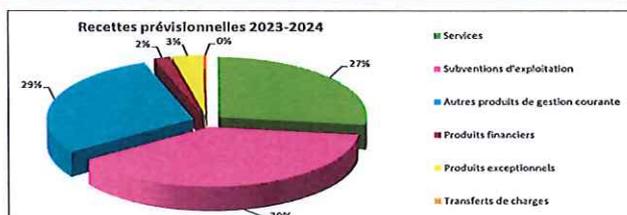
Gratuité des licences dirigeantes.

Le FAPE et toutes les mesures ont été présentées.

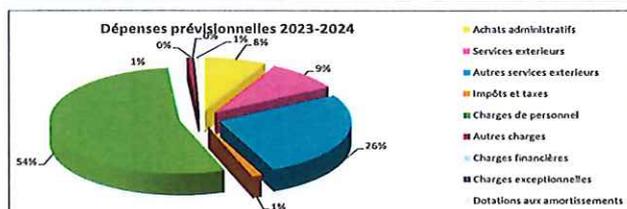
Le trésorier a souligné le retard sur l'actualisation des comptes et les remontées sur Footclubs dû à l'arrêt maladie de Guillaume ROCHETEAU.

BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024

RECETTES	Montant total (En Euros)	en %
Services	126 050,00 €	27,05%
Subventions d'exploitation	180 100,00 €	38,65%
Autres produits de gestion courante	134 850,00 €	28,94%
Produits financiers	8 400,00 €	1,80%
Produits exceptionnels	15 100,00 €	3,24%
Transferts de charges	1 600,00 €	0,32%
T O T A L	466 000,00 €	100,00%



DEPENSES	Montant total (En Euros)	en %
Achats administratifs	35 800,00 €	7,68%
Services extérieurs	42 300,00 €	9,08%
Autres services extérieurs	123 200,00 €	26,44%
Impôts et taxes	5 700,00 €	1,22%
Charges de personnel	252 400,00 €	54,16%
Autres charges	2 600,00 €	0,56%
Charges financières	100,00 €	0,02%
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,21%
Dotations aux amortissements	2 900,00 €	0,62%
T O T A L	466 000,00 €	100,00%



Question du club de ? : sur l'augmentation des services extérieurs et l'impact des charges du personnel.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



VOTE N° 3					
Approbation du budget prévisionnel - Saison 2023 / 2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	74	382	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
356	26	15	93,19%	6,81%	N/A

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité.

Perspectives et nouveautés pour la saison prochaine :

Tableaux des montées et descentes – saison 2023 / 2024

→ Montées et descentes (sous réserve des procédures régionales et départementales en cours).
Mounir SISSAOUI présente les classements qui paraissent à l'écran, préparés par Pierre NOUAUD.

Il précise bien que certains clubs sont susceptibles de ne pas se réengager.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 1 - POULE UNIQUE

CLASSEMENT SENIORS DÉPARTEMENTAL 1

		Pts	J	G	N	P	F	BP	BC	P	Dif
1	US.ENT. COUZEIX-CHAPTELAT 2	45	20	14	3	3	0	54	19		35
2	ST. PRIEST S/AIXE	43	20	14	2	4	0	39	23	1	16
3	LIMOGES LAFARGE JS. 2	38	20	12	2	6	0	40	24		16
4	USA. COMPREIGNAC	34	20	10	4	6	0	44	35		9
5	OCCITANE FC.	33	20	9	6	5	0	41	25		16
6	AMBAZAC AS.	30	20	9	3	8	0	35	35		0
7	ABBSJLC	29	20	8	5	7	0	40	35		5
8	LA GENEYTOUSE	20	20	5	5	10	0	30	37		-7
9	NEXON AS.	14	20	3	5	12	0	24	39		-15
10	LIMOGES ÉLAN SPORTIF	11	20	4	2	11	3	24	56		-32
11	FC DES 2 VALLÉES	9	20	2	3	15	0	17	60		-43
12	LE PALAIS SUR VIENNE 2	0	0	0	0	0	0	0	0		0

SAISON 22/23

ACCESSION R3	RÉTROGRADATION D2
USE COUZEIX CHAPTELAT (2) FC SAINT PRIEST SS/AIXE	SA LE PALAIS (2) LIMOGES ÉLAN SPORTIF AS NEXON FC DES 2 VALLÉES ESP LA GENEYTOUSE BELLAC BERNEUIL SJLC (2)

SAISON 22/23

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 2 - 2 POULES

CLASSEMENTS SENIORS DÉPARTEMENTAL 2

A			B		
1	ST BRICE S/VIEN FC	47	1	EYMOUTIERS	39
2	ORADOUR/VAYRES FCC	45	2	PAYS AREDIEN FC	35
3	LIMOGES KURDE AC	36	3	M.F.C.L.	34
4	A.N.F.87	34	4	LA ROCHE L'ABEILLE	32
5	ST JUNIEN AS 2	32	5	FOOT SUD 87	31
6	ES NIEUL ST GENCE	31	6	COGNACOIS FCCL	31
7	VEYRAC US	30	7	AIXE SUR VIENNE AS 3	29
8	BEAUNE LES MINES US	30	8	VERNEUIL S/VIENNE SC 2	22
9	RILHAC RANCON CA 2	26	9	CONDAT S/VIENNE USA	19
10	NANTIAT US	23	10	ALOUETTE FOY.C. RIV.	13
11	LIMOGES LANDOUGE F. 2	19	11	BOISSEUIL FC	9
12	BELL.BERN.ST JUN.C 2	8	12	AURENCE-ROUSSILLON F. 2	0

SAISON 22/23

ACCESSION D1	RÉTROGRADATION D3
FC. ST BRICE S/VIENNE AS EYMOUTIERS	LIMOGES LANDOUGE FOOT (2) BELLAC BERNEUIL SJLC (3) US NANTIAT CA RILHAC RANCON (2) AURENCE ROUSSILLON (2) FC BOISSEUIL LIMOGES ALOUETTE FC RG US CONDAT S/VIENNE *SC VERNEUIL S/VIENNE (2) OU AC LIMOGES KURDES

SAISON 22/23

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - 4 POULES

CLASSEMENTS SENIORS DÉPARTEMENTAL 3

A	1 ST JOUVENT 49	B	1 LIMOGES FOOTBALL 2 42
	2 LIMOGES ASPTT 48		2 ST PRIEST TAURION RS 41
	3 BONNAC LA COTE AS 42		3 US.E. COUZEIX-CHAPTELAT 3 35
	4 LE DORAT US 41		4 LIMOGES F.PORTUGAIS 2 25
	5 A.S.L.J.S.M 39		5 ISLE JA 4 25
	6 BERSAC D.B 35		6 FEYTIAT CS 3 24
	7 LUSSAC LES EGLISES 34		7 LIMOGES A VIGENAL FC 2 22
	8 PEYRILHAC 26		8 ST LEONARD DE NOBLAT 2 16
	9 AV. NORD FOOT 87 2 21		9 LIMOGES LAFARGE JS 3 19
	10 BEAUNE LES MIMES US 2 17		10 BESSINES-MORTEROLLES 2 13
	11 PEYRAT DE BELLAC US 9		11 ELAN SPORTIF 2 0
	12 NANTIAT US 2 6		12 AURENCE-ROUSSILLON F 3 0
C	1 AC TURQUE L 63	D	1 ROCHECHOUART OC 45
	2 US SOLIGNAC 54		2 LIMOGES BEAUBREUIL 2 43
	3 ST JUST LE MARTEL 45		3 ST VICTURNIEN CA 40
	4 ROYERES 37		4 ORADOUR S/GLANE US 39
	5 NEXON AS 2 32		5 SEREILHAC 37
	6 CHÂTEAUNEUF NEUVIC 2 29		6 ANT. US. VAYRES USSM 35
	7 LA CROISILLE LINARDS 26		7 FEUILLARDIERS 26
	8 E.S.S 24		8 BOSMIE CHARROUX 21
	9 US AUREIL EYJEAUX 24		9 ST BRICE S/VIENNE FC 2 14
	10 LA ROCHE L'ABEILLE 2 17		10 ST PRIEST SS/AIXE FC 2 7
	11 FOOT SUD 87 2 13		11 CHAILLAC SAILLAT FC 7
	12 EYMOUTIERS AS 2 5		12 NIEUL ST GENCE ES 2 0

ACCESSION D2	RÉTROGRADATION D4
AS ST JOUVENT LIMOGES FOOT (2) AC LIMOGES TURQUE US SOLIGNAC OC ROCHECHOUART	US BEAUNE LES MINES (2) AS PEYRAT DE BELLAC US NANTIAT (2) US BESSINES M (2) AURENCE ROUSSILLON (2) ÉLAN SPORTIF (2) US LA ROCHE L'ABEILLE (2) FOOT SUD 87 (2) AS EYMOUTIERS (2) FC ST PRIEST S/AIXE (2) AS CHAILLAC / SAILLAT NIEUL ST GENCE (2)
SAISON 22/23	

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 4 • 5 POULES

CLASSEMENTS SENIORS DÉPARTEMENTAL 4

A	1 LIMOGES CAPO	55	B	1 AMBAZAC AS 2	46	E	1 LIMOGES BASTIDE US	52
	2 ST. GEORGES LANDES	45		2 LIMOGES ALOUETTE 2	45		2 AS HIL. PLACE	41
	3 FRATERNELLE FOOT	43		3 COMPREIGNAC USA 2	45		3 ROCHECHOUART OC 2	39
	4 LE DORAT US 2	38		4 LIMOGES BEAUBREUIL 3	41		4 ORADOUR S/VAYRES FCC 2	31
	5 BELL.BERN.ST JUN.C 3	31		5 RILHAC RANCON CA 3	36		5 AIXE SUR VIENNE AS 4	28
	6 ST BONNET BEL	29		6 ST PRIEST TAURION RS 2	35		6 DEUX VALLÉES FC 2	28
	7 LUSSAC LES EGLISES 2	28		7 BESSINES-MORTEROLLES 3	23		7 SEREILHAC SC 2	24
	8 FOLLES	17		8 BONNAC LA COTE AS 2	21		8 ST VICTURNIEN CA 2	24
	9 AZAT LE RIS	11		9 LIMOGES F.PORTUGAIS 3	14		9 COGNACCOIS FCL 2	15
	10 AV. NORD FOOT 87 3	10		10 LA JONCHERE ST MAUR. 2	5		10 LA MEYZE ASC	12
	11 DROUX	3		11 BERSAC DIABLES BLEUS 2	-1		11 ST BRICE S/VIENNE FC 3	11
C	1 SAUVIAT	44	D	1 LIMOGES KURDES AC 2	44			
	2 ST JUST LE MARTEL AS 2	39		2 ST JOUVENT AS 2	38			
	3 PANAZOL AS 3	33		3 VERNEUIL S/VIENNE SC 3	35			
	4 PAYS AREDIEN FC 2	31		4 CONDAT S/VIENNE USA 2	33			
	5 LIMOGES ASPPT 2	25		5 SOLIGNAC LE VIGEN US 2	33			
	6 OCCITANE FC 2	24		6 VEYRAC US 2	26			
	7 LA GENEYTOUSE ESP. 2	24		7 ST JUNIEN AS 3	13			
	8 BOISSEUIL 87 FC 2	18		8 CIEUX VAULRY	10			
	9 LA CROISILLE LINARDS 2	10		9 BOSMIE CHARROUX ASA 2	10			
	10 BUJALEUF	2		10 E.S.NOUIC MÉZIÈRES	8			

ACCESSION D3	RÉTROGRADATION D5
CAPO LIMOGES	US DROUX
FC ST GEORGES LES LANDES	ANF 87 (3)
AS AMBAZAC (2)	DIABLES BLEUS DE BERSAC (2)
FC SAUVIAT	AS BUJALEUF
*LIMOGES KURDES (2)	ES NOUIC MÉZIÈRES
AS ST JOUVENT (2)	FC ST BRICE S/VIENNE (3)
US LIMOGES BASTIDE (2)	LA JONCHÈRE ST MAURICE (2)
AS ST HILAIRE LES PLACES	
	
SAISON 22/23	

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 5 • 2 POULES

CLASSEMENTS SENIORS DÉPARTEMENTAL 5

A	1	MOISSANNES	46	B	1	LIMOGES TURQUE AC 2	48
	2	ST LEO. DE NOBLAT 3	42		2	ST MAURICE BR	42
	3	FROMENTAL	40		3	COUZEIX CHAPT. US 4	41
	4	US AUREIL EYJEUX 2	34		4	PAYS AREDIEN FC 3	31
	5	FRATERNELLE FOOT 2	26		5	LIMOGES CAPO 2	30
	6	ST SORNIN LEU	23		6	VEYRAC US 3	22
	7	CHAMPNETRY	18		7	NANTIAT US 3	17
	8	CHÂTEAUNEUF NEUVIC 3	12		8	SEREILHAC SC 3	13
	9	ST JUST LE MARTEL AS 3	10		9	ST JOUVENT AS 3	7
	10	ENT. ANF87 / USBM 4	9		10	ENT. USO-FC DES 2 VALLÉES	4




ACCESSION D4

CSL MOISSANNES
US ST LÉONARD DE NOBLAT (3)
AC LIMOGES TURQUE (2)
ST MAURICE LES BROUSSES
USECC (4)






PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC

Montée en National 3 du club de l'AS PANAZOL.

Le secrétaire général félicite le club de l'AS PANAZOL pour son accession en National 3.

Généralisation de la Feuille de match informatisée jusqu'à la catégorie U13

→ Généralisation Feuille de match informatisée jusqu'à la catégorie U13.

Sissaoui MOUNIR souligne que 3 à 4 % des clubs ne transmettent pas dans les temps la FMI ce qui oblige le service administratif à un travail supplémentaire de prises de contacts avec les clubs concernés mais aussi avec les arbitres.

Harmonisation des frais d'arbitres seniors / Jeunes – saison 2023 / 2024

→ Harmonisation des frais d'arbitres seniors – jeunes /

Afin de couvrir davantage les rencontres U17 et U15, les arbitres recevront désormais l'indemnité kilométrique en plus de la prime de match.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Propositions de modifications aux règlements saison 2023 / 2024

Présentation du système de vote par la Société OOPN,

Un vote test est effectué.

I- VOTES :

Assemblée Générale Extraordinaire :

- Propositions de modifications aux règlements

Timothée JOHNSON continue l'assemblée générale concernant quelques modifications de textes. La plupart sont des mises en conformité avec des textes de la Ligue suite à une discordance entre certains textes. Le District a ainsi voulu apporter une harmonisation des textes. Aussi, il y a lieu d'apporter des mises à jour des textes fédéraux votés et adoptés en Assemblée Générale du 7 janvier 2023 qui impactent nos textes locaux.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC

Article 7 des Règlements Généraux du DISTRICT :

- Point 8 Encadrement TECHNIQUE

Des précisions sont apportées suite à l'interrogation de clubs.

Un éducateur/entraîneur peut être aussi joueur dès l'instant où ce licencié est présent sur la feuille de match.

La F.F.F. est avisé de certains points de blocage de la FMI qui, parfois, obligent les clubs à utiliser une feuille de match papier.

Article 2-Obligation de diplôme –

L'année dernière, aucune sanction n'a été appliquée, le District de Football préférant rester dans la pédagogie.

Christian PARTHONNAUD, Président de la Commission Statuts et Règlements, avait élaboré une situation informative vis-à-vis du statut des éducateurs pour les clubs de D1 et D2 à la mi saison.

Il est possible de demander une dérogation pour un club en infraction afin de lui permettre de se régulariser.

En fin de saison, un relevé de situation est établi. Pour un club en infraction, il sera sanctionné de 10 €.

La politique du District est d'accompagner les clubs et rester dans la pédagogie.

Article 3 Désignation des éducateurs

L'éducateur remplaçant doit avoir le même diplôme que l'éducateur remplacé.

L'infraction est basée par match « officiel ».

Article 7

Sanction financière votée par le comité de direction dès la première rencontre disputée pour le club en situation irrégulière pour la saison 2023 / 2024.

99 % des clubs jouent le jeu. Le Président du District précise que le District accompagne les clubs avant de sanctionner.

Timothée JOHNSON informe l'assemblée générale qu'aucune sanction financière ni réglementaire n'a été appliquée vis-à-vis du statut des éducateurs lors de la saison 2022 / 2023.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



VOTE N° 4					
Approbation des propositions de modification de l'article 7 des Règlements Généraux du district de Football de la Haute-Vienne					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	75	380	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
355	25	21	93,42%	6,58%	N/A

Article 26 des Règlements Généraux du District : Restrictions collectives

Textes en concordance avec la Ligue et la F.F.F.

Les équipes qui sont en « forfait général » ne seront pas comptabilisées dans la nouvelle écriture.

Article 26 C

Harmonisation du texte « Participation à + 10 rencontres » comme en Ligue.

VOTE N° 5					
Approbation des propositions de modification de l'article 26 des Règlements Généraux du district de Football de la Haute-Vienne					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	77	383	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
347	36	14	90,60%	9,40%	N/A

Statuts du district

Article 12.2 Nombre de voix

Actuellement, un club nouvellement affilié n'a pas de voix.

La F.F.F. a élaboré une échelle de voix pour voter.

Désormais, un club nouvellement affilié après le 30 juin **aura droit à 1 voix** à toutes les Assemblées Générales jusqu'à ce qu'il puisse avoir le nombre de voix de licenciés suffisants pour un calcul réel de ses licenciés.



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC

VOTE N° 6 (Maj. Renforcée)					
Approbation des propositions de modification de l'article 12 des statuts du district de Football de la Haute-Vienne					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
6	VOTE N° 6 (Maj. Renforcée)	76	384	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
363	21	20	94,53%	5,47%	N/A

STATUT DES JEUNES :

Mise en conformité.

Article 1

De la D3 à la D5, il n'y a aucune obligation.

Article 2

La D2 a pour obligation d'engager en championnat départemental des équipes de jeunes.

Article 4 :

Sanctions : une revue de situation au 30 avril de la saison effectuée par la commission Statuts et Règlements.

Situation financière fixée à 10 € :

A partir de la saison 23/24, la 2^{ème} année d'infraction devient la 1^{ère} année d'infraction.

VOTE N° 7					
Approbation des propositions de modification de l'article 1 des statuts des Jeunes du district de Football de la Haute-Vienne					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
7	VOTE N° 7	73	372	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
346	26	30	93,01%	6,99%	N/A



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC

Article 2 Obligations des clubs D2

VOTE N° 8					
Approbation des propositions de modification de l'article 2 des statuts des Jeunes du district de Football de la Haute-Vienne					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
8	VOTE N° 8	75	385	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
361	24	18	93,77%	6,23%	N/A

Article 4 Les sanctions seniors masculins

VOTE N° 9					
Approbation des propositions de modification de l'article 4 des statuts des Jeunes du district de Football de la Haute-Vienne					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
9	VOTE N° 9	75	371	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
358	13	23	96,50%	3,50%	N/A

Article 5

Dérogation d'un an accordé sur demande du club pour une accession de Départemental 2 à Départemental 1.

VOTE N° 10					
Approbation des propositions de modification de l'article 5 des statuts des Jeunes du district de Football de la Haute-Vienne					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
10	VOTE N° 10	72	369	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
353	16	24	95,66%	4,34%	N/A



PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC

Article 6

Suppression de la notion « absence éducateur ».

Il reste cependant obligatoire que l'éducateur paraisse sur la FMI.

VOTE N° 11					
Approbation des propositions de modification de l'article 6 des statuts des Jeunes du district de Football de la Haute-Vienne					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
11	VOTE N° 11	75	381	82	404
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
355	26	23	93,18%	6,82%	N/A

Le Président du District remercie les clubs pour l'adoption et la mise en conformité des règlements Fédéraux LFNA et FFF.

TEXTES NON SOUMIS AU vote suite à L'Assemblée Générale FFF du 7 janvier 2023

Le Président du District informe des textes votés en A.G. F.F.F. notamment l'encadrement technique

Ces textes ne sont pas soumis au vote de cette assemblée générale.

Article 7

Le titulaire d'une licence éducateur Fédéral, technique régional ou national, peut également être titulaire d'une licence arbitre de district dans le même club.

Article 26

Date d'effet : saison 2023 / 24

Mixité des joueuses U6 F à U 15 F leur permettant d'évoluer dans les compétitions masculines de leur catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur mais uniquement dans les compétitions de district ou de ligue.

Les joueuses U16 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines U15 (article 155 des Règlements Généraux de la F.F.F.).

Article 29 - Double licence

Le titulaire d'une licence « arbitre » de district peut également être titulaire :

- D'une licence « Joueur » dans le club de son choix
- Ou d'une licence « Educateur Fédéral », « Technique Régionale » ou « Technique Nationale » dans le même club qu'il couvre.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



Toutes les résolutions ont été adoptées à la majorité.

II- INTERVENTIONS DES PERSONNALITES INVITEES :

1) Thierry MIGUEL, Vice-Président, représente M. Jean-Claude LEBLOIS – Président du Conseil Départemental

Thierry MIGUEL salue l'ensemble des participants de l'assemblée.

« C'est un plaisir d'être présent avec vous ce matin. Vous faites vivre l'activité sportive et celle de notre football dans le département. Ainsi, grâce à votre engagement bénévole que des jeunes peuvent évoluer dans cette pratique.

S'impliquer dans la vie associative permet de valoriser le bénévolat.

Je salue le travail effectué par le District où il a eu l'occasion de venir avec Stéphane OS. Et C. TLEMSANI. On peut voir le sérieux qu'il porte tant avec les bénévoles que les employés du District. Je remarque une présentation très exhaustive tant pour le rapport moral que le rapport financier.

Avoir des finances saines permet d'assurer le plus sereinement possible la vie de nos clubs et du district.

S'échapper de la monotonie de la vie par le côté festif de notre sport

Récemment, des éléments nous ont montrés que la Fête peut être gâchée (Ajaccio, la violence verbale, sexiste, raciste, homophobe). Nous devons être attentifs à ces enjeux.

Vous êtes dans l'émancipation des plus jeunes en s'associant avec des écoles ou collèges.

Le citoyen de demain se construit sur les terrains de sport. La citoyenneté est portée par l'esprit sportif et collectif par le respect des règles comme la formation complémentaire des arbitres.

Le nombre d'adhérents de votre district augmente, c'est bon signe.

Je souhaite féliciter l' AS PANAZOL pour sa montée. Il est important que le territoire ait des clubs phares.

Le Président du District a parlé de renouveau.

En s'appuyant d'abord sur le bénévolat, on peut remercier les plus anciens qui ont travaillé pour le District et pour les clubs.

Le renouveau, c'est d'abord le passé, une vision forte tournée vers l'avenir.

C'est aussi le présent par la Fête des plus jeunes et cet après-midi, la Finale de la Coupe Féminines à 8 puis la Finale de la Coupe de la Haute-Vienne.

Je souligne la Finale demain à LA GENEYTOUSE, club cher au Président du Conseil Départemental où il a joué longtemps, qui va affronter ROYERES ;

Grace à vous, le sport est d'abord une Fête.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



Merci pour votre travail essentiel à la vie de notre société, de notre département, de notre ville. »

Le Président du District remercie le Département ainsi que toutes les collectivités pour leur soutien constant envers le District et les clubs.

2) M. Jean-Paul MARIAUD représente le CDOS, François MARCELAUD – Président du C.D.O.S.

Après avoir salué les représentants de clubs, Monsieur MARIAUD souligne la qualité des travaux ainsi que par l'animation du football que « vous faites avec beaucoup de compétences ».

« Je voudrais excuser François MARCELAUD, Président du CDOS, absent pour raisons de santé.

Remerciements au District et aux clubs qui participe avec le Conseil Départemental sur une animation qui s'appelle « En course pour les jeux 2024 ». Neuf manifestations ont eu lieu dans le département en direction des scolaires. Sur les quinze ateliers proposés, un atelier Foot animé par les clubs. Reprise en septembre.

Le CDOS, c'est l'émanation des comités District et clubs, qui est à votre service. Le comité peut vous aider :

- Sur l'élaboration des statuts
- Sur la fonction employeur (recrutement..)
- Sur les demandes de subvention
- La gestion des conflits
- Aider sur le développement de nouveaux projets associatifs
- La communication

Le CDOS est un organisme de fondation certifiée. Ainsi, le comité peut former gratuitement des bénévoles, et les clubs peuvent bénéficier d'aides des organismes.

Parmi les formations, on peut trouver :

- Formation pour le sport santé et bien être
- Formation sur la valeur de la république. Le CDOS va enclencher avec le district des choses dans les prochaines semaines.
- Formation des bénévoles à la gestion des associations professionnalisantes.

Aussi, le CDOS met à disposition un outil de gestion comptable « Basi compta », adapté pour les associations. Cet outil gère aussi bien la comptabilité, la valorisation des bénévoles et les frais des bénévoles dans le cadre fiscal.

- Formation sur les thèmes de la communication.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



Le CDOS met à disposition un mini bus, des barnums, de la sono, des défibrillateurs, des coupes.

Le CDOS est dans une volonté de développer le sport pour tous. En effet, plus de 50 % de la pratique sportive, au niveau national, se passe en dehors du champ fédéral soit à titre individuel ou par des structures privées.

Ainsi, le sport fédéral a une grosse responsabilité, l'objectif étant de garder ses adhérents et d'aller en chercher d'autres.

Un message avec une possibilité d'élargir les moyens de subventions et des pistes à développer au niveau du sport féminin (en lien avec le milieu scolaire), le sport santé bien être (foot en marchant), le sport adapté et l'handisport (recrutement par le CDOS d'une chargée de mission), le sport d'entreprise (amender une pratique sportive dans l'entreprise). »

3) Sylvie ROZETTE – Adjointe aux sports à la ville de Limoges :

Après avoir salué l'assemblée générale, « C'est un plaisir de voir cette salle aussi bien remplie de dirigeants de clubs, ici, à BEAUBLANC.

C'est aussi beaucoup de plaisir de voir tous ces enfants qui évoluaient sur les terrains annexes et de voir ce stade qui vit avec du football.

Je vous ai trouvé très calme, très attentif, très sérieux pendant les débats de l'assemblée générale.

Je me rends compte combien c'est lourd, difficile face aux nombreux règlements qui vous sont imposés par les Fédérations.

Chapeau et bravo à tous pour votre travail au quotidien, d'animation de notre territoire, de nos villes ou à la campagne. Ca va de l'accompagnement des jeunes, de la formation, de l'éducation et c'est notre jeunesse de demain que vous avez entre les mains.

A voir ces grands footballeurs qui font rêver, ils viennent tous des clubs comme les vôtres.

On a un peu tendance à l'oublier.

Je vous remercie pour votre travail quotidien que ce soit sur la ville de Limoges (17 clubs) ou sur l'ensemble du territoire.

Je vous souhaite une très belle journée à BEAUBLANC et que le meilleur gagne la Coupe de la Haute-Vienne. »

Merci à tous ».

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



III- Palmarès Saison 2022 / 2023 :

JEUNES :

U17 D1 : SC VERNEUIL/VIENNE (promu en U18 R2)

U17 D2 : CS FEYTIAT 2

U17 D2 N2 : FOOT SUD 87

U15 D1 N1 : CS FEYTIAT 2

Le règlement de la LFNA ne permettant pas à un club d'avoir deux équipes U16 en ligue la place en U16 R2 est par conséquent pour **USA CONDAT**

U15 D1 N2 : JA ISLE 2

U15 D2 N1 : ROCHECHOUART OC

U15 D2 N2 : ENT FPCN

Coupe Consolante U15 : AS NEXON

Coupe U15 : LIMOGES FOOT

Coupe Consolante U17 : 17 juin

Coupe U17 : 17 juin

Coupe U19 : 11 juin à BUXEROLLES

Champions SENIORS 22/ 23 :

D5 : AC TURQUE 2

D4 : CAPO LIMOGES

D3 : AC TURQUE

D2 : FC ST BRICE

D1 : USECOUZEIXCHAPTELAT

Les diplômes seront remis lors de la cérémonie des bénévoles en septembre.

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



Challenge Georges VAR : FC SAUVIAT

Coupe de la Haute-Vienne : Dans l'attente du match prévu en soirée.

Cendrillon : US ORADOUR/GLANE - AS ST JOUVENT - ASPTT LIMOGES – US SOLIGNAC LE VIGEN

Coupe Féminines à 8 Serge Theillaumas : VEYRAC ou OCCITANE

Challenge du District Marcel PAILLER : le 11 juin

Challenge des Réserves : Le 11 juin

IL reste à remettre les féminines et les challenges.

Féminines à 8 D1 : FC OCCITANE :

Féminines à 8 D2 : CHAMPAGNAC LA RIVIERE /

-Propositions des poules saison 2023 / 2024

Dans l'attente des engagements clôturés au 1^{er} juillet.

Le secrétaire général, Mounir SISSAOUI, précise que les poules géographiques actuelles sont maintenues tel quel.

Par contre, si deux clubs s'entendent pour une inversion, il sera possible de moduler les poules.

CLOTURE PAR LE PRESIDENT DU DISTRICT :

Timothée JOHNSON, Président du District, remercie tous les participants pour leur présence à cette assemblée statutaire et demande des applaudissements pour tous les partenaires du District ainsi que pour tous les clubs.

En effet, la Fédération Française de Football demande d'organiser aux Ligues et Districts deux assemblées statutaires d'Eté et d'Hiver.

Cette Assemblée Générale statutaire a permis la synthèse sur le fonctionnement « de votre district »

« Nous avons déjà pu vous rencontrer lors des réunions de secteurs, de discuter, de débattre. Ainsi, il vous a été possible de nous remonter l'ensemble de vos besoins, des corrections à apporter et nous nous attelons afin que toutes vos propositions soient mises en œuvre par l'institution départementale du football.

Je vous en remercie ainsi que les élus qui m'accompagnent. »

PROCES – VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ETE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 10 JUIN 2023

A LIMOGES – SALON PANORAMIQUE DE BEAUBLANC



Timothée JOHNSON invite les participants au pot de l'amitié, y poursuivre les débats ainsi qu'au déjeuner qui suivra.

Bonne saison 2023 / 2024 ! Et à très bientôt.

Fin : 12 h 10

La présente décision est susceptible de contestation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141-5 du Code du sport.

Le Président du District,

Le Secrétaire Général,

Timothée JOHNSON

Mounir SISSAOUI